

## SECTION DE LA MOSELLE

Metz, le 05/01/2012

## COMPTE RENDU DE LA REUNION avec la DIRECTION du 5 JANVIER 2012

**2012 s'annonce comme 2011**

Après les élections du 20 octobre 2011, le DRFIP Moselle a réuni les représentants des organisations syndicales afin d'explicitier les modalités de la tenue des différentes réunions (CTL -Comité Technique Local-, CAPL et autres instances, notamment le CHS).

Désormais les instances ne se tiendront plus dans un cadre paritaire (même nombre de représentants de l'administration et du personnel), mais avec un nombre restreint de représentants de l'administration.

**FO a rappelé son attachement au paritarisme qui a toujours prévalu dans le cadre de la défense des intérêts des agents.**

S'agissant des CAPL, le DRFIP a précisé que même en mode fusionné, les règles de gestion propres à chaque filière continueront à s'appliquer en 2012.

FO DGFIP a attiré l'attention de la direction sur les charges de travail et la disponibilité nécessaire pour les représentants élus du personnel afin de participer aux convocations à ces différentes réunions.

En réponse à cette demande, la direction a précisé que ce point sera évoqué avec les chefs de service lors de la prochaine réunion des cadres A.

**Lors de cette réunion informelle, FO DGFIP a interrogé l'administration sur un certain nombre de points :**

En réponse à la question posée par FO, les omissions constatées dans le cadre de la **GIPA** (Garantie Individuelle de pouvoir d'achat) seront régularisées avec la paie de janvier 2012.

FO DGFIP a réitéré une énième fois sa demande de **revalorisation des indemnités kilométriques** compte tenu de l'augmentation du coût des carburants(+25% depuis 2010). Ces indemnités n'ont pas été revalorisées depuis le 01/08/2008.

La question de la date de réparation de **l'ascenseur de la Cité administrative de Metz** a été une nouvelle fois posée (en panne depuis 6 mois faute de crédits, ça laisse songeur...)

FO-DGFIP a demandé une information sur les réunions organisées par les chefs de services à la demande de la Direction sur la mise en place des **nouvelles règles de gestion**. Réunions souvent effectuées en catastrophe compte-tenu des congés de fin d'année et des travaux à boucler avant le 31/12 et interrogations de nombreux collègues sur le contenu des brochures diffusées. ( mention des indices bruts de carrière)

Le nouveau dispositif de **report de congés** en cas de congés maladie suite à la circulaire de l'administration centrale du 21/12/2011 va être mis en œuvre par la direction(incidence sur les congés 2010 et 2011)

Les ponts naturels 2012 seront évoqués dans un prochain CTL

Un point sera fait sur les travaux immobiliers.

A n'en pas douter en 2012 comme en 2011, **la DRFIP EST TOUJOURS EN PLEIN CHANTIER...**